

# Programme Communal de Développement Rural

---

## RÉSUMÉ

---



Auteur de programme



Organisme d'accompagnement





## INTRODUCTION | COMMUNE DE VRESSE-SUR-SEMOIS

L'Opération de Développement rural est une réflexion collective sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale. Le Programme Communal de Développement rural a été construit en se basant sur cette réflexion. Ce programme fixe des objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre pour la dizaine d'années à venir sur la Commune de Vresse-sur-Semois.

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE



La commune de Vresse-sur-Semois se situe à l'extrémité sud-est de la Province de Namur. Elle regroupe les douze villages de Vresse-sur-Semois, Alle, Bagimont, Bohan, Chabrière, Laforêt, Membre, Mouzaive, Nafraiture, Orchimont, Pussemange et Sugny. Elle s'étend sur 10.118 hectares.

Elle est située à proximité de pôles plus importants comme Beauraing, Bouillon, Bertrix ou Libramont, accessibles via la N95. Frontalière avec la France, elle peut aussi bénéficier de la proximité de Charleville-Mézières et Sedan, offrant ainsi diverses opportunités aux Vressoïses. Toutefois, la commune de Vresse-sur-Semois apparaît relativement éloignée des axes de communication.

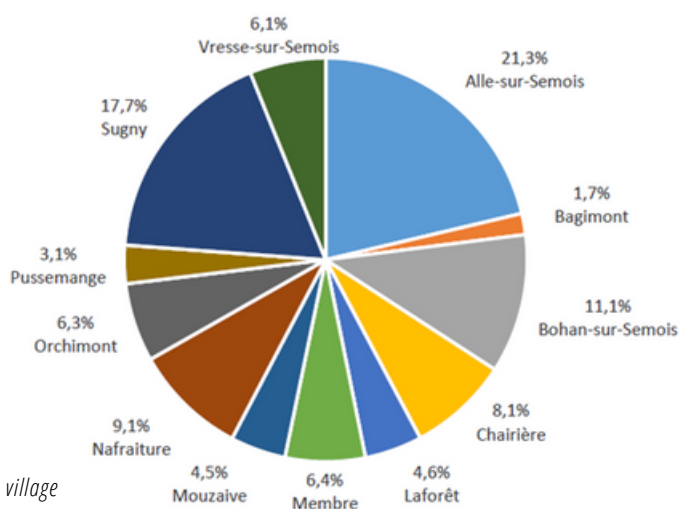
Elle se caractérise par un territoire fortement forestier : 74,5 % du territoire communal sont boisés. La commune est composée de plateaux sur les hauteurs et de vallées escarpées creusées par la Semois. Le territoire communal apparaît comme un territoire rural avec 91,7 % de terrains non artificialisés. Les terrains artificialisés, principalement représentés par des terrains résidentiels, concernent 1,5 % du territoire.

### DÉMOGRAPHIE

Comptabilisant 2.505 habitants (1.291 hommes et 1.214 femmes) au 1er janvier 2023, la commune de Vresse-sur-Semois présente une densité de population de 25 habitants/km<sup>2</sup>.

Depuis 2012, Vresse-sur-Semois enregistre une diminution relative et régulière de sa population de 8,3 %. Entre 2012 et 2022, le solde naturel est négatif (avec plus de décès que de naissances). Le solde migratoire est plus aléatoire, conditionnant l'évolution de la démographie constatée.

Au niveau des villages, la localité d'Alle est la plus peuplée de la commune avec 541 habitants et est suivie par Sugny (450 habitants). Bagimont et Pussemange sont les localités les moins peuplées, avec moins de 100 habitants (respectivement, 43 et 78 habitants).



Eg. Pourcentage de la population totale dans chaque village



## CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

### ENVIRONNEMENT PHYSIQUE, NATUREL ET BÂTI

Vresse-sur-Semois appartient aux bassins hydrographiques de la Semois et de la Meuse. La Semois est le principal cours d'eau, drainant l'entièreté du territoire avec ses nombreux affluents. Cette dernière occupe une position centrale au sein du territoire, traversant plusieurs villages de la commune (Alle, Mouzaive, Vresse, Laforêt, Membre, Bohan), susceptibles d'être soumis à des inondations. Au total, la commune de Vresse-sur-Semois est traversée par 168 kilomètres de ruisseaux.

La Semois et l'érosion fluviale dessinent le territoire vressois, avec des plateaux situés sur les hauteurs et des vallées escarpées creusées par la rivière. De nombreuses crêtes se localisent à travers tout le territoire entre 350 et 400 mètres d'altitude.

La commune se caractérise par des spécificités naturelles s'étendant sur 27,2 % du territoire communal. Elle compte plusieurs périmètres d'intérêt paysager et appartient à l'ensemble paysager du haut plateau de l'Ardenne centrale.

Les villages de la commune de Vresse-sur-Semois présentent des spécificités architecturales propres et disposent d'un patrimoine bâti préservé (4 sites et 10 monuments classés). Bien que l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique offre une vue partielle des éléments patrimoniaux de la commune, il montre l'importance de la tradition agricole, à travers la présence de fermes dans toutes les entités communales. Quelques lavoirs, abreuvoirs, bornes-fontaines et moulins témoignent également de la vie communautaire rurale d'autrefois.

Laforêt - (c) Les plus beaux villages de Wallonie



### STRUCTURE D'ÂGE

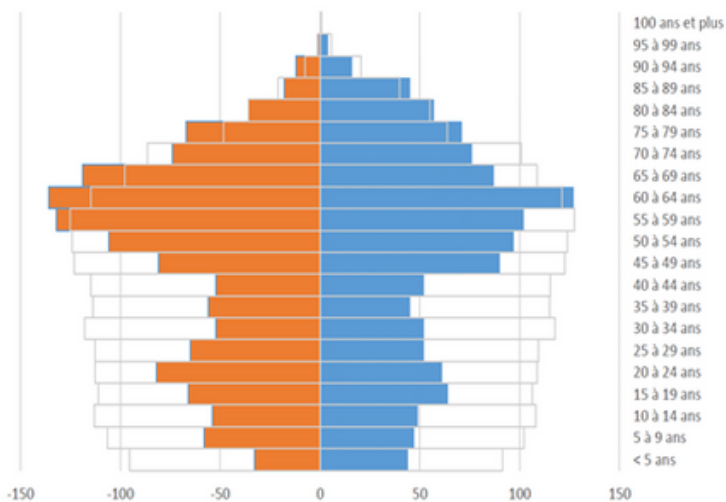


Fig. Pyramide des âges de la commune de Vresse-sur-Semois

La population vressoise se caractérise par une base étroite de sa pyramide des âges avec une faible proportion d'enfants en bas âge. Les sexagénaires sont la tranche d'âge la plus représentée au sein de la population communale (18,5 %). L'âge moyen de la population est de 48,5 ans, l'une des moyennes d'âge les plus élevées de la Région Wallonne.

# 01 CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Vresse-sur-Semois indique une part bien supérieure des habitants de plus de 65 ans (27 %) par rapport aux moins de 20 ans (16,3 %). Comparativement aux échelles de référence, la commune connaît des indicateurs démographiques défavorables, avec une population de plus en plus âgée.

## STRUCTURE SOCIOÉCONOMIQUE ET EMPLOI

En juin 2023, Vresse-sur-Semois présente un taux d'emploi de 62,7 % et un taux de chômage de 11,3 %. Le taux d'activité et le taux d'emploi communaux sont inférieurs à ceux de la Région wallonne. Toutefois, le ratio d'emploi intérieur communal (65,5 %) est plus important que l'échelle de référence. En 2023, le revenu moyen par habitant s'élevait à 17 769 € net.

288 entreprises sont recensées sur le territoire communal. Vresse-sur-Semois voit ce nombre croître depuis 2009 (+ 24,7 %). Elles se caractérisent par plusieurs grands secteurs d'activités, à savoir l'hébergement et la restauration, ainsi que le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

Réparti dans plusieurs secteurs d'activités, l'emploi salarié (655 postes) de Vresse-sur-Semois se distingue par sa prédominance dans le secteur de l'administration, la défense, l'enseignement, la santé et le social – pouvant s'expliquer par ses équipements scolaires et services sociaux, employant un certain nombre de salariés. La future implantation de la prison à Sugny d'ici 2026 représente une opportunité de nouveaux emplois sur la commune.

347 indépendants sont recensés à Vresse-sur-Semois, représentant 31,3 % de la population active communale. Depuis 2009, le nombre d'indépendants au sein de la commune a augmenté de 4,6 % et compte également plus d'indépendants actifs après la pension.

## LOGEMENT

En 2023, le parc immobilier de Vresse-sur-Semois compte 2.195 bâtiments, caractérisé en majorité par des maisons 4 façades.

Le marché immobilier de Vresse-sur-Semois semble plutôt dynamique, avec une hausse des ventes de manière générale. Le prix de vente a augmenté entre 2010 et 2020, particulièrement le prix de vente des maisons de type ouvert (+ 24,8 % sur la période).

En 2022, la commune comptabilise 1.080 résidences secondaires et 206 gîtes. La commune dispose d'un Plan Habitat Permanent (PHP), luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale. 4 zones de la commune sont concernées par le PHP (à Bohan, Vresse-sur-Semois, Orchimont et Membre), accueillant 31 personnes.

## TOURISME

Plusieurs acteurs participent à l'attractivité du territoire communal, en organisant diverses activités et manifestations sur le territoire (Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, Parc naturel de l'Ardenne Méridionale, centre touristique et culturel, syndicat d'initiative).

L'offre en hébergements touristiques est particulièrement développée sur la commune, avec une capacité d'accueil de 2.301 personnes pour tous les hébergements confondus et environ 1.100 emplacements de camping. L'offre en restauration et cafés est également développée, démontrant ainsi la vocation touristique du territoire communal.



De nombreuses activités sont propres au territoire vressois. Citons par exemple : le centre d'interprétation d'art, le musée Ardois'alle, le centre de loisirs Récréalle, plusieurs structures proposant la location de kayaks, de skis de fond, et de trottinettes électriques. La commune dispose également de nombreux circuits de randonnée, des circuits pédestres, en Vélo Tout Chemin (VTC), plusieurs promenades thématiques, ou encore plusieurs circuits autoroutiers.

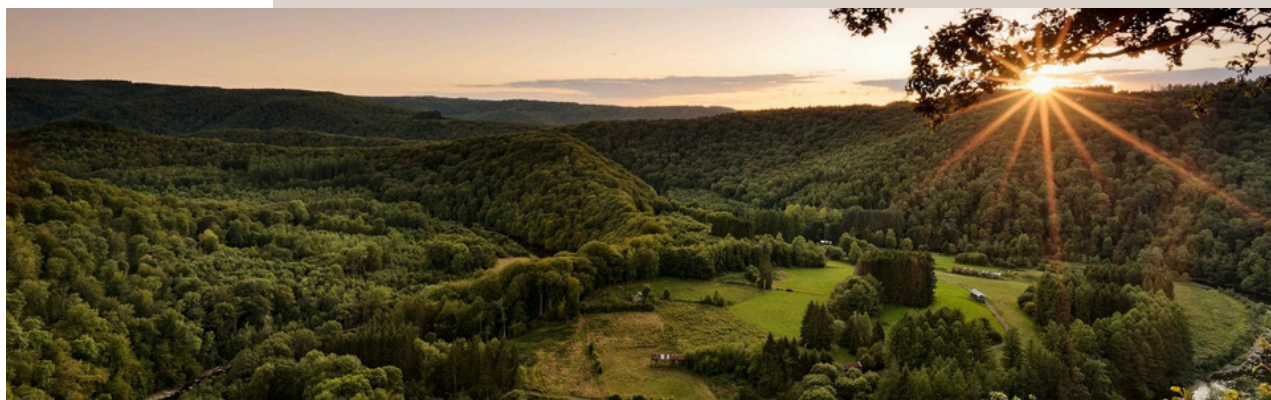


## AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

En 2019, la commune comptabilise 20 exploitations agricoles (élevage bovin et avicole) et une surface agricole utilisée (SAU) de 965 hectares, soit 9,5 % du territoire communal (pâtures et prairies permanentes). Connaissant une diminution de 52,4 % depuis 2000, le nombre d'exploitations agricoles se stabilise depuis 2012.

La commune de Vresse-sur-Semois connaît un développement des circuits courts alimentaires sur son territoire. Un marché du terroir ou encore de la vente directe à la ferme sont proposés. De plus, quelques magasins vendent plus largement des productions locales.

Les zones forestières s'étendent sur 7.538 hectares, soit 74,5 % du territoire. La part de forêts de la commune est la plus importante de la Région wallonne. Plusieurs entreprises sont actives dans la gestion forestière, les travaux forestiers, l'exploitation forestière et le commerce du bois. Ces dernières contribuent au développement de la sylviculture à Vresse-sur-Semois.



## MOBILITÉ

La commune de Vresse-sur-Semois est traversée par plusieurs axes routiers régionaux. Le réseau autoroutier est inexistant sur le territoire communal (environ 30 minutes pour rejoindre l'E411).

La gare IC (InterCity) la plus proche se trouve à Libramont-Chevigny, et la gare locale (L) la plus proche se trouve à Graide-Station (Bièvre). Le territoire communal est proche géographiquement des gares françaises TGV de Sedan et de Charleville-Mézières.

L'offre en transports en commun est faible. La commune de Vresse-sur-Semois ne dispose pas d'infrastructure ferroviaire et note une faible fréquence des bus (période scolaire). Ce contexte favorise l'utilisation de la voiture et augmente le trafic routier, ce qui renforce le sentiment d'insécurité routière au sein des villages.

Des projets de mobilité douce, communaux et internationaux, sont en cours sur le territoire communal. Soulignons l'importance de l'activité touristique et donc des déplacements de loisirs sur la commune, avec un réseau de promenades fort développé.

### SERVICES ET INFRASTRUCTURES

La Commune de Vresse-sur-Semois est l'organisme distributeur d'eau potable sur l'entièreté du territoire. Mais elle dépend de plusieurs intercommunales pour la collecte et la gestion des déchets (ORES et BEP Environnement).

Dans le domaine énergétique, la Commune a adhéré à la Convention des Maires et s'engage à réduire ses consommations de CO2 de 40 % à l'horizon 2030.

#### Enseignement

La commune de Vresse-sur-Semois bénéficie de plusieurs établissements scolaires, à savoir cinq écoles fondamentales et trois écoles primaires. Le maintien des écoles apparaît comme un enjeu pour le territoire. Certaines implantations sont menacées de fermeture en raison du manque d'élèves.

L'enfance bénéficie de l'accueil extrascolaire et d'une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE). Les aînés bénéficient quant à eux d'une maison de repos et des services d'aide et de soins à domicile.

#### Sport, culture et vie associative

Le territoire communal dispose de peu d'infrastructures sportives. Toutefois, le centre de loisirs Récréalle propose quelques équipements sportifs. La présence de plusieurs zones de baignade permet la pratique de sports aquatiques.

Dans le domaine culturel, des activités et événements sont organisés par le centre touristique et culturel. Notons l'existence du centre d'interprétation d'art et de la bibliothèque communale.

#### Services sociaux et conseils consultatifs

De nombreux services sont proposés à la population sur le territoire communal. Dans le domaine social, citons le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), l'Espace Public Numérique « Cyber Semois », le centre d'accueil Fédasil pour demandeurs d'asile.



La Commune de Vresse-sur-Semois a entamé sa deuxième opération de développement rural en 2021. La mise en place de cette opération a permis d'organiser la participation des citoyens via les réunions dans les villages et surtout avec la mise en place d'une Commission Locale de Développement Rural.

La population communale a répondu présente lors des réunions publiques, avec un total de 233 participants, ce qui représente 9,2% des habitants de Vresse-sur-Semois. Tous les villages et toutes les catégories de population ont d'une manière ou d'une autre participé à la réalisation du PCDR.

Dans la bonne continuité de ces réunions, la CLDR mise en place se veut diversifiée et motivée. Les 32 membres se montrent assidus, avec une présence moyenne de 21 participants. Cet échantillon se montre très représentatif de la population, en soulignant un respect mutuel et une écoute attentive d'opinions très différentes.

### SYNTHÈSE DU PROCESSUS | PHASES CLÉS

*Octobre - décembre 2021*

#### En chiffres

12 personnes ont été interviewées durant la phase préalable

#### Entretien de personnes ressources du territoire

Ces rencontres ont permis de se rendre compte des points d'attention à prendre en considération pour la suite de l'opération, de dégager plusieurs enjeux de développement pour la Commune, de prendre connaissance des projets en cours et d'évoquer des pistes de projets qui pourraient contribuer à répondre aux besoins des habitants.

*Janvier - mars 2022*

#### En chiffres

12 villages ont été consultés en 10 séances  
159 habitants au total

#### Consultations villageoises

Sur base d'une première analyse de l'auteur de projet Impact sprl (recueil d'éléments objectifs et quantifiés), les agents de développement de la FRW ont rencontré les habitants lors de réunions dans les villages.

L'objectif de ces séances était de collecter les avis d'un maximum de citoyens sur leurs ressentis concernant la qualité de vie sur le territoire communal.





Mars - avril 2022

### En chiffres

63 personnes  
(dont 14 employés  
communaux, 4  
membres du  
CCCA, 44 élèves et  
5 jeunes)

### Consultation de publics spécifiques

Pour affiner les résultats recueillis dans les villages, la Commune a souhaité consulter certains publics plus spécifiques par rapport aux enjeux du territoire.

Dans ce cadre, les agents de la FRW ont rencontré le personnel communal, le Conseil Communal Consultatif des Aînés, les enfants (via 3 écoles), et les jeunes entre 16 et 30 ans.



Mai - juin 2022

### En chiffres

4 réunions  
thématiques  
  
38 participants  
différents (la  
plupart se sont  
rendus à plusieurs,  
voir à toutes ces  
rencontres)

### Réunions de travail sur des thématiques

Ces rencontres, ouvertes à toute la population communale, avaient pour objectif d'approfondir certaines thématiques spécifiques aux enjeux du territoire. Lors de ces réunions, des experts ont été invités pour compléter l'information donnée par le bureau d'études Impact ou par les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie.



- 1/ Attractivité du territoire pour les habitants et les visiteurs**  
→ Discussions sur la démographie, le logement, et le tourisme.
- 2/ Services et associatif**  
→ Discussions sur les services à la personne, la santé, et les volets associatif, sportif, culturel.
- 3/ Territoire**  
→ Discussions sur le cadre de vie, le patrimoine, la biodiversité, l'énergie, et la mobilité.
- 4/ Activité économique**  
→ Discussions sur l'agriculture, la sylviculture, l'emploi local, et les commerces.

5 septembre 2022

**En chiffres**

La CLDR se compose de 32 membres (dont 26 citoyens et 6 élus communaux)

**Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural**

Cette première rencontre se basait sur :

- ↳ l'explication du rôle et du fonctionnement de la commission ;
- ↳ la création d'un lieu d'échange et de convivialité pour les membres ;
- ↳ la présentation du Règlement d'Ordre Intérieur ;
- ↳ la présentation des résultats de la 1e partie de l'élaboration.



Octobre - décembre 2022

**En chiffres**

4 réunions de CLDR  
10 objectifs de développement  
30 projets plébiscités

**Validation de la stratégie et des objectifs de développement**

Durant ces 3 mois, la CLDR a travaillé sur l'établissement des objectifs de développement, sur la création d'un défi global, sur le tri des projets, sur la rédaction de fiches-projets synthétiques et finalement, sur la validation de l'arbre stratégique final.



Février - juillet 2023

**En chiffres**

1 visite de terrain  
5 réunions pour approfondir les projets  
1 réunion de mise en lots

**Approfondissement des projets et mise en lots**

Les réunions d'approfondissement des projets ont permis d'obtenir des fiches-projets synthétiques, d'entamer la réflexion sur les projets jugés prioritaires et de clarifier les intitulés en fusionnant ou en scindant des fiches.

- 1/ Patrimoine, logement et tourisme.
- 2/ Salle de la mairie à Bohan, chapelle de Bagimont et médical.
- 3/ Ancienne école de Membre, économie et environnement.
- 4/ Énergie et biodiversité.
- 5/ Sécurité routière, salle du Patro de Sugny.

Au préalable de ces réunions, la CLDR s'est rendue sur quelques lieux propices à accueillir un projet en développement rural. Cette visite a permis de visualiser, pour chacune de ces localisations, les potentielles utilisations, les possibilités d'aménagement, les points d'attention et contraintes.

C'est après toutes ces rencontres que la CLDR a classé les projets retravaillés en différents lots : 1 (réalisation dans les 3 premières années), 2 (réalisation entre 3 et 6 ans de validité) et 3 (lors des 3 dernières années).



Novembre 2023 - Juin 2024

### En chiffres

3 réunions de  
CLDR  
33 projets

### Relectures finales et approbations

Ces réunions ont permis la relecture des fiches-projets rédigées par l'auteur. La première réunion se concentrait sur les fiches du lot 1 ; la seconde, sur les fiches des lots 2 et 3.

Durant les mois suivants, l'auteur peaufine le document qui est relu par différentes instances.

Le Programme Communal de Développement Rural de Vresse-sur-Semois est approuvé :

- Par la CLDR : 10 juin 2024
- Par le Collège communal : 12 juin 2024
- Par le Conseil communal : 27 juin 2024



Le diagnostic partagé permet de faire le lien entre l'analyse du territoire et les éléments ressortis lors des consultations de la population (entretien des personnes ressources, consultation des villageois, du personnel communal, des aînés, des jeunes et des enfants).

Suite à cette confrontation d'éléments, les principaux enjeux de Vresse-sur-Semois sont répartis selon les trois piliers du développement durable :

### AXE SOCIAL

- L'attractivité et le maintien des jeunes sur le territoire ;
- Des services à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques ;
- L'intégration des besoins des habitants (petite enfance, adolescents, personnes âgées) ;
- Le maintien des écoles sur le territoire ;
- Le maintien d'une médecine de proximité sur le territoire ;
- Le développement de l'offre sportive sur le territoire ;
- Le soutien de la vie associative locale ;
- Le renforcement de la communication communale.

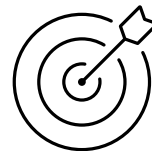
### AXE ÉCONOMIE

- Le soutien de la filière agricole locale via la promotion des producteurs locaux ;
- La valorisation du patrimoine forestier ;
- L'attractivité du territoire d'un point de vue économique (installation des entreprises, création d'emplois, commerces de proximité) ;
- Le besoin d'une meilleure connectivité sur le territoire ;
- L'équilibre entre les habitants permanents, les seconds résidents et les touristes ;
- Le maintien d'un tourisme durable sur le territoire.

### AXE TERRITOIRE

- La protection et la valorisation du cadre environnemental ;
- La poursuite d'actions en faveur de l'énergie ;
- L'accès au logement sur le territoire ;
- La préservation et la valorisation du patrimoine local ;
- La desserte du territoire communal par le développement de l'offre en transports collectifs ;
- La sécurisation de la mobilité dans les villages.





Cette partie du programme établit le lien entre la phase de diagnostic et la phase de projets. Elle présente la stratégie et les objectifs de développement souhaités pour la commune. La vision stratégique est déclinée en trois objectifs stratégiques, eux-mêmes structurés en 10 objectifs de développement.

### **1/ Développer l'attractivité de la commune pour tous les publics et notamment pour les jeunes**

- En organisant une politique de logement pour attirer une population jeune, maintenir les aînés et permettre l'accueil de nouveaux habitants ;
- En développant et en favorisant le développement d'un marché de l'emploi plus attractif pour les habitants ;
- En maintenant et en développant l'offre en activités et infrastructures.

### **2/ Soutenir un développement intégré à la vie locale, qui protège le cadre de vie et valorise les ressources territoriales**

- En favorisant un tourisme de qualité et soutenable pour l'environnement et les habitants ;
- En développant l'économie locale pour répondre aux besoins du territoire ;
- En améliorant le cadre de vie et en valorisant les ressources locales et énergétiques ;
- En préservant, en mettant en valeur et en animant le patrimoine local.

### **3/ Mettre en place et assurer les services nécessaires à la population**

- En développant et en renforçant les services pour tous, avec une attention particulière à destination des aînés ;
- En accroissant l'accès aux services de santé ;
- En développant des alternatives et des collaborations en matière de mobilité.

## **VRESSE-SUR-SEMOIS : VERTE, VRAIE ET VIVANTE !**

Un défi transversal a été construit avec les membres de la commission locale. Tel un slogan publicitaire, il se veut dynamique et significatif. Les valeurs exprimées au travers de ce défi sont le reflet des éléments qui caractérisent le territoire communal mais également des souhaits de la population exprimés lors de l'élaboration du PCDR et donc la vision future souhaitée.



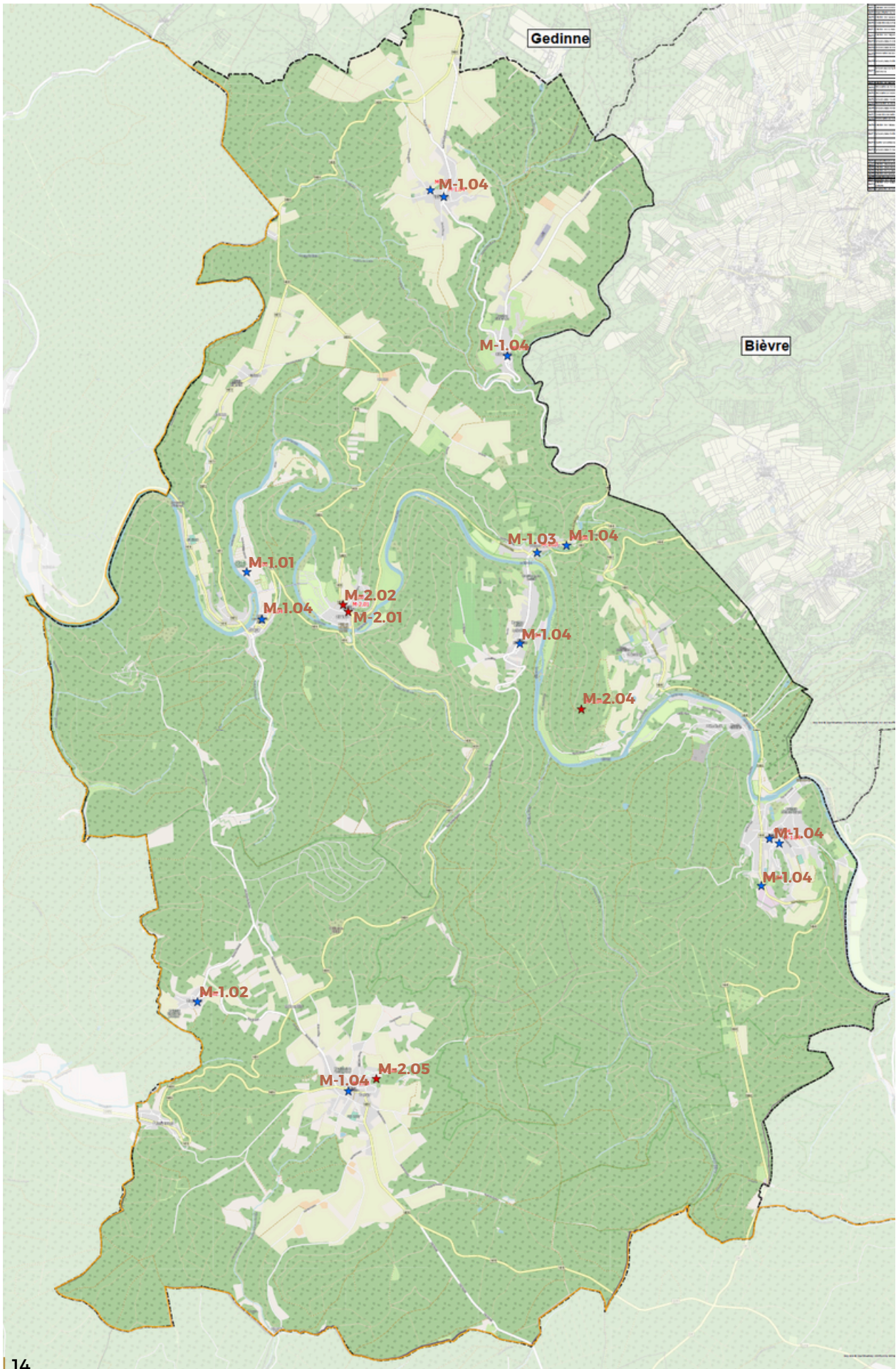


Dans cette partie sont regroupés les différents projets et actions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés dans la stratégie et de répondre aux enjeux identifiés pour le territoire de Vresse-sur-Semois. La mise en lots finale a été réalisée en prenant en compte la faisabilité, les contraintes techniques, et leur concrétisation dans le temps.

<b>DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE POUR TOUS LES PUBLICS ET NOTAMMENT POUR LES JEUNES</b>	
<i>Objectif</i>	<i>Projets</i>
<b>1-en organisant une politique de logement pour attirer une population jeune, maintenir les aînés et permettre l'accueil des nouveaux habitants</b>	<p style="text-align: center;"><u>Lot 1 :</u></p> <p><b>IM-1.01</b> Création d'une réserve de terrains communaux pour l'installation de jeunes</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 2 :</u></p> <p><b>M-2.01</b> Création de logements tremplins</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 3 :</u></p> <p><b>M-3.01</b> Création d'un logement intergénérationnel</p> <p><b>IM-3.01</b> Adoption d'un règlement communal pour le développement de l'habitat léger</p>
<b>2-en développant et en favorisant le développement d'un marché de l'emploi plus attractif pour les habitants</b>	<p style="text-align: center;"><u>Lot 1 :</u></p> <p><b>IM-1.03</b> Mise en place d'un réseau de l'emploi</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 2 :</u></p> <p><b>IM-2.01</b> Mise en place d'actions pour une accessibilité plus aisée à la formation</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 3 :</u></p> <p><b>M-3.02</b> Création d'un espace de coworking</p>
<b>3-en maintenant et en développant l'offre en activités et infrastructures</b>	<p style="text-align: center;"><u>Lot 1 :</u></p> <p><b>M-1.01</b> Création d'une maison de village polyvalente à Bohan</p> <p><b>M-1.02</b> Diversification de l'usage des bâtiments religieux : aménagement de l'église de Bagimont</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 2 :</u></p> <p><b>M-2.02</b> Rénovation de l'ancienne école de Membre</p> <p><b>M-2.03</b> Rénovation et aménagement des zones récréatives</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 3 :</u></p> <p><b>M-3.03</b> Création d'espaces extérieurs de rencontre et de convivialité à vocation intergénérationnelle</p> <p><b>M-3.04</b> Création d'une maison de village à Chairière</p> <p><b>IM-3.02</b> Création d'un cadastre associatif permettant de renforcer la collaboration pour les diverses activités</p>

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ À LA VIE LOCALE, QUI PROTÈGE LE CADRE DE VIE ET VALORISE LES RESSOURCES TERRITORIALES	
<i>Objectif</i>	<i>Projets</i>
1-en favorisant un tourisme de qualité et soutenable pour l'environnement et les habitants	<p style="text-align: center;"><u>Lot 1 :</u></p> <p><b>IM-1.02</b> Création d'un règlement communal qui limite et conditionne les gîtes</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 2 :</u></p> <p><b>IM-2.02</b> Gestion encadrée des problématiques liées au tourisme</p>
2-en développant l'économie locale pour répondre aux besoins du territoire	<p style="text-align: center;"><u>Lot 1 :</u></p> <p><b>IM-1.04</b> Mise en place de mesures de renforcement pour l'accessibilité aux commerces</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 3 :</u></p> <p><b>M-3.05</b> Création d'un atelier rural</p>
3-en améliorant le cadre de vie et en valorisant les ressources locales et énergétiques	<p style="text-align: center;"><u>Lot 1 :</u></p> <p><b>M-1.04</b> Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics</p> <p><b>IM-1.06</b> Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 2 :</u></p> <p><b>M-2.07</b> Installation de stations d'épuration collectives</p> <p><b>M-2.09</b> Création d'un réseau de chaleur</p>
4-en préservant, en mettant en valeur et en animant le patrimoine local	<p style="text-align: center;"><u>Lot 1 :</u></p> <p><b>IM-1.07</b> Mise en œuvre d'actions permettant l'entretien, la valorisation et la réparation du petit patrimoine</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 2 :</u></p> <p><b>M-2.04</b> Mise en valeur du site et du point de vue du Belvédère de Chairière</p> <p><b>M-2.05</b> Valorisation du Domaine Marial de Sugny</p>

METTRE EN PLACE ET ASSURER LES SERVICES NÉCESSAIRES À LA POPULATION	
<i>Objectif</i>	<i>Projets</i>
1-en développant et en renforçant les services pour tous, avec une attention particulière à destination des aînés	<p style="text-align: center;"><u>Lot 2 :</u></p> <p><b>M-2.08</b> Amélioration de l'accès aux services bancaires</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 3 :</u></p> <p><b>IM-3.03</b> Organisation de formations numériques décentralisées</p>
2-en accroissant l'accès aux services de santé	<p style="text-align: center;"><u>Lot 1 :</u></p> <p><b>M-1.03</b> Création d'un espace dédié à la pratique médicale à Vresse-sur-Semois</p> <p><b>IM-1.05</b> Amélioration des soins de santé en milieu rural</p>
3-en développant des alternatives et des collaborations en matière de mobilité	<p style="text-align: center;"><u>Lot 2 :</u></p> <p><b>M-2.06</b> Mise en place d'aménagements pour la sécurité routière</p> <p><b>IM-2.03</b> Mise en place d'un système de mobilité partagée</p> <p style="text-align: center;"><u>Lot 3 :</u></p> <p><b>M-3.06</b> Installation de bornes de recharges électriques</p>





## PRÉSENTATION DE LA PREMIÈRE FICHE-PROJET DU LOT 1

### « Création d'une maison de village polyvalente à Bohan »

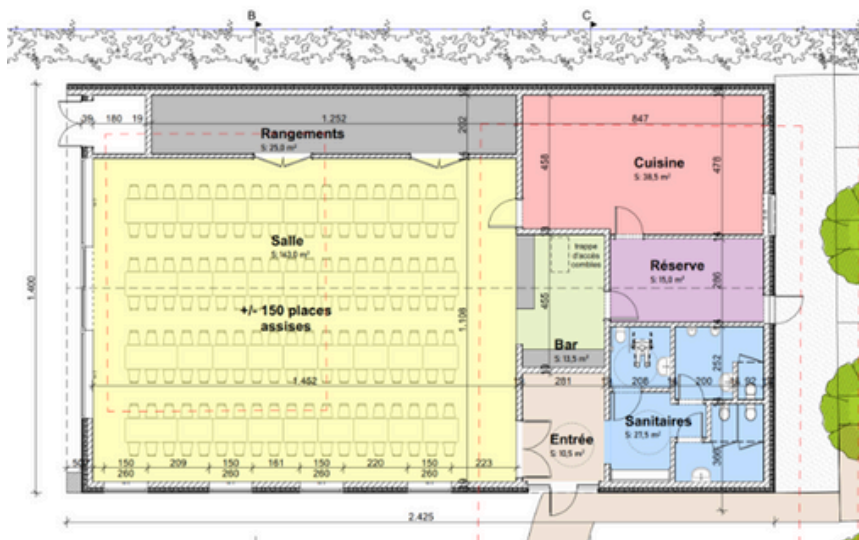
Le projet consiste en la création d'une maison de village polyvalente et l'aménagement de ses abords sur le périmètre de la salle de la Mairie à Bohan.

L'objectif est de rendre cet espace accessible à toute la population communale et utilisable pour des événements de grande capacité. Réhabiliter ce bâtiment et ses abords permettrait de répondre au besoin d'un local permettant d'organiser des activités diverses pour accroître la convivialité au sein de la commune (au niveau associatif, culturel et sportif).



Le projet prévoit également l'aménagement des abords de la salle, en créant des cheminements afin d'accéder au terrain multisports, et au hangar à tabac existant mais également une aire de jeux pour enfants, espace de pétanque et espace pour tennis de table.

Deux zones de parking sont également prévues : outre un emplacement PMR et une zone de livraison à proximité directe du bâtiment, le parking se situe de l'autre côté de la voirie, en face du terrain de multisport.



Le projet se développe avec une salle polyvalente (modulable) pouvant accueillir 150 personnes assises, ainsi qu'une cuisine professionnelle, bar, réserve, espaces de rangement et sanitaires.

